

CHAPITRE V.

COOPÉRATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

**Intensifier la présence de l'université au
niveau national et renforcer sa dimension
internationale**

V.1 INTRODUCTION

La promotion de la coopération nationale et internationale, avec le monde universitaire et les entreprises⁹⁴, publiques ou privées, est une de nos principales orientations stratégiques. Notre conviction profonde est que la coopération est l'affaire de tous les acteurs de l'université, notamment ses enseignants-chercheurs. Chaque enseignant-chercheur est un porteur potentiel d'une coopération dans un des domaines qui intéresse l'université et ses partenaires : la gouvernance, la formation, la recherche scientifique, l'innovation, la culture, le sport, etc. Chaque enseignant-chercheur peut devenir l'ambassadeur de l'université, son représentant, et son porte-parole.

La coopération doit être bâtie sur le principe de l'intérêt mutuel qui est la condition nécessaire à la réussite de toute coopération entre l'université et son partenaire. Par ailleurs, il faut que les termes de toute coopération soient explicites et bien compris des parties engagées dans la coopération.

La coopération nationale et internationale ne peut être réalisée par un seul service détenant le monopole. C'est l'affaire de plusieurs services, chacun doit établir des relations avec ses partenaires dans le domaine dont il a la charge.

Néanmoins, l'existence d'une division dédiée à la coopération comprenant deux services reste primordiale pour plusieurs raisons :

- Premier point de contact pour toute institution qui souhaite coopérer avec l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès mais qui ne connaît pas suffisamment l'université. Il sera considéré comme le guichet privilégié pour toute coopération avec l'université. Il aura pour rôle d'orienter vers le bon service ;
- Centralisation de toutes les informations concernant les coopérations initiées par les établissements, les centres communs, les laboratoires de recherche, les enseignants-chercheurs, etc.
- Fourniture d'un certain nombre de prestations pour aider les initiateurs de projets de coopération dans leurs démarches : prise de contact, réseautage, rédaction de convention, etc.
- Gestion de certains projets de coopération dont il aura la responsabilité.

La division de la coopération, même s'elle est sous la direction du vice-président chargé de la recherche, de l'innovation et de la coopération, est un service transversal à la disposition de toutes les composantes de l'université et peut intervenir dans toutes les actions et activités.

⁹⁴ Entreprise : mot générique qui englobe les compagnies privées, les organismes publics, les ministères, etc.

V.2. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION

La stratégie de développement de la coopération que nous proposons, est tout d'abord proactive. Elle nous incite à chercher des coopérations stratégiques avec des partenaires nationaux et internationaux suivant les priorités tracées dans ce projet de développement, explicitées dans les chapitres traitant des autres orientations stratégiques.

Donc, partant des priorités et des différentes potentialités reconnues de l'université soit à travers l'offre de formation de l'université, ou des thématiques des laboratoires de recherche, ou des innovations existantes, ou des programmes lancés ou en cours de lancement : université numérique, université verte, développement des langues et des certifications, ... nous allons chercher des partenaires, nouer des contacts, établir des conventions, chercher des financements, réaliser des actions, etc.

Une stratégie proactive nécessite un travail de veille qui nous permettra de bien cibler les partenaires potentiels, marocains et étrangers. C'est pourquoi, nous allons mettre en place progressivement des cellules de coopération basées sur un découpage continental et régional : cellule Europe, cellule Afrique, cellule Monde Arabe et Moyen-Orient, cellule Amérique et cellule Asie. Pour la coopération nationale, la veille sera faite par le service des relations avec les entreprises.

Ces cellules seront composées d'enseignants-chercheurs de l'université ayant une connaissance préalable de ces régions et continents, maîtrisant les langues des pays ciblés, notamment l'anglais.

Le rôle essentiel d'une cellule est de faire la veille stratégique et de chercher les opportunités de coopération dans tous les domaines qui peuvent intéresser l'université. Les opportunités sont de toutes sortes : appel à projets, mobilité des doctorants pour des cotutelles, séminaires de formation dans des domaines « front-science », création d'associations ou de consortium, régionaux et/ou internationaux, etc.

Chaque cellule sera dotée d'un budget de fonctionnement pour prendre en charge principalement des séjours à l'étranger dans le cadre d'un plan d'action annuel. Dans une perspective, moyen terme, ces cellules peuvent se transformer en centre commun spécialisé dans les relations internationales.

Par ailleurs, notre stratégie de coopération est bâtie pour répondre efficacement aux sollicitations extérieures. L'université reçoit régulièrement des délégations, notamment étrangères, à la recherche de partenaires qui pourraient convenir à leurs objectifs de coopération.

Pour cela, une connaissance approfondie des compétences de l'université, des porteurs des différentes expériences et des différents projets (passés et actuels), nous permettra de répondre aux sollicitations extérieures et de proposer à nos interlocuteurs, les bonnes personnes qui peuvent monter les futures actions en commun. Une responsabilisation des doyens, vice-doyens et responsables des différentes entités, jouera un rôle primordial pour construire cette connaissance. Par ailleurs, une application informatique, à développer ou

à acquérir, nous servira pour capturer cette connaissance et pouvoir l'interroger ultérieurement. Une Cvthèque des enseignants-chercheurs, à alimenter progressivement, sera très importante pour répondre aux sollicitations extérieures.

Enfin, notre stratégie sera bâtie sur une consolidation des acquis de l'université qui a beaucoup travaillé pour nouer des relations et réaliser des actions avec divers partenaires. Nous allons demander aux cellules de coopération d'évaluer toutes les conventions signées avec les partenaires marocains et étrangers. Nous prendrons contact avec eux systématiquement pour discuter des perspectives futures de collaboration avec eux.

V.3. COOPÉRATION RÉGIONALE ET NATIONALE

Le tableau V.1 montre la répartition des 28 conventions régionales et nationales établies par l'université entre 2012 et mi-2017 et qui sont toujours en vigueur. Nous constatons que ce chiffre est assez bas et ne permet pas de positionner convenablement l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès dans son environnement socio-économique.

C'est pourquoi, nous avons préconisé dans notre stratégie de coopération, que l'université soit beaucoup plus proactive. Nous allons travailler pour une plus grande coopération avec le maximum d'acteurs régionaux et nationaux.

Établissement	Nombre de convention	
	Régionales	Nationales
Ministères et organismes publics	1	5
Universités et organismes académiques	7	
Entreprises privées	4	2
Divers autres organismes	5	4
Total	17	11

Tableau V.1. Conventions nationales (2012 – 2017)

V.3.1. Coopération régionale

Nous allons donner, dans les prochains mois, beaucoup d'importance à la coopération régionale. Tout d'abord, nous formerons avec les autres universités implantées dans la région de Fès-Meknès un pôle régional de formation, de recherche scientifique et d'innovation (figure V.1). Il sera le premier pôle universitaire au Maroc.

Nous chercherons à mettre en place des collaborations dans le domaine de la formation initiale et continue ; la recherche et les formations doctorales ; la valorisation des résultats de recherche, notamment les activités entrepreneuriales ; l'animation scientifique, culturelles et sportives ; etc.

Les effets attendus de cette coopération sont multiples : une plus grande visibilité des quatre universités à l'échelle internationale, une implication accrue dans les activités de la région, une valorisation accrue des résultats de recherches, une cohérence dans l'animation au sein des campus et une gestion améliorée des ressources.

Nous travaillerons dans la réalisation des actions suivantes :

- Mise en place d'une structure conjointe de pilotage de ce pôle universitaire de la région Fès - Meknès qui peut être un conseil d'orientation stratégique.
- Mise en place d'un plan d'action-annuel constitué d'activités avec un suivi et une évaluation réguliers ;
- Organisation conjointe de plusieurs manifestations : journées doctorales, Semaine de la recherche et de l'innovation, Forum d'étudiants, Semaines et tournois sportifs, etc. ;
- Travail en commun afin de créer des filières conjointes que cela soit dans l'ingénierie ou les sciences juridiques, économiques et sociales ; etc.

Il est à noter que ces quatre universités ont paraphé, lundi 17 avril 2017, une convention de partenariat avec le Conseil de la région de Fès-Meknès. C'est une excellente initiative pour aller vers une coopération de proximité avec les élus et les responsables de la région.

Beaucoup d'actions peuvent être entreprises en faveur du conseil de la région, notamment l'aide à l'élaboration de décision régionale à travers des études prospectives et des recherches sur les défis d'avenir. M. Mohand Laenser, Président de la région, souhaite impliquer l'université dans plusieurs chantiers stratégiques, notamment le programme de développement régional et le plan directeur d'aménagement du territoire, ainsi que les actions visant à atteindre les objectifs de l'approche stratégique 2015-2021 de la région. Cette volonté, que nous partageons entièrement, permettra à l'université de devenir un partenaire incontournable dans la mise en place et la concrétisation des projets de développement d'avenir.

Notre volonté est de travailler également avec les élus et les responsables de la préfecture de Fès et les autres provinces de la région à qui nous leurs demanderons aide et assistance pour le développement de l'université, notamment pour le montage des projets d'extension de l'université à Ain Cheggag, Taounate, Sefrou et Taza. Bien entendu, l'université sera à leur service pour apporter l'expertise et l'encadrement nécessaires aux élus pour réaliser le développement économique, social, culturel et environnemental de la ville de Fès et les préfectures de la région.

La coopération régionale implique aussi le développement de liens intenses avec les entreprises et les organismes régionaux qui seront approchés pour mener diverses actions bénéfiques à toutes les parties. Nous pouvons citer sans être exhaustif CGEM Fès-Taza, AREF, OFPPT direction régionale Centre Nord Fès, Centre Universitaire Hospitalier Hassan II, Institut de recherche sur le cancer, Centre Régional d'Investissement, Cours d'appel et tribunaux de la région, Conseil Régional des Notaires de Fès, etc.

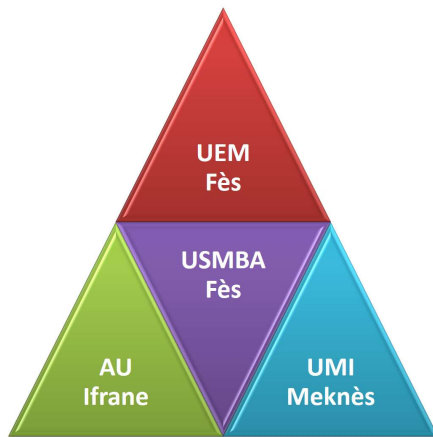


Figure V.1. Pôle régional de formation, de recherche scientifique et d'innovation

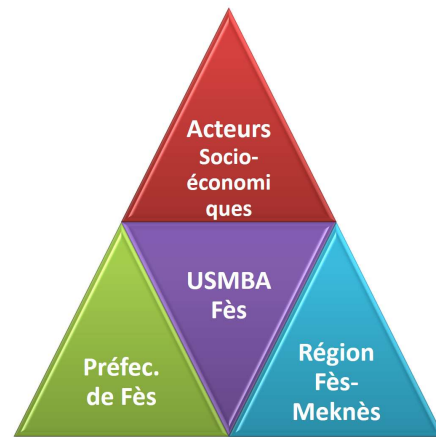


Figure V.2. Principaux partenaires régionaux de l'université

V.3.2. Coopération nationale

Notre conviction est que la coopération entre l'université et les organismes nationaux va se développer et s'intensifier dans les prochaines années grâce à la volonté de tous et l'intérêt grandissant que portent de plus en plus de responsables à la formation universitaire, à la recherche scientifique et à l'innovation. L'université encouragera aussi les partenariats avec les industriels et les acteurs socioéconomiques nationaux ou ayant des filiales au Maroc.

Nous pouvons citer, sans être exhaustif, OCP⁹⁵, Managem, MASEN⁹⁶, le Médiateur du Royaume, la Cour constitutionnelle, BCP, opérateurs de télécommunications (Maroc Telecom, Orange, Inwi), etc.

L'université cherchera également à tisser des liens de coopération avec le ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration ainsi qu'avec les ambassades du Maroc dans le monde et plusieurs organismes nationaux et internationaux implantés au Maroc.

Enfin, dans le cadre de l'inter-régionalité, nous chercherons à travailler avec les autres régions du Maroc et notamment ceux qui nous sont le plus proche géographiquement.

V.4. COOPÉRATION INTERNATIONALE

Notre stratégie de coopération donne énormément de place à la coopération internationale, notamment par la création de plusieurs cellules de coopération (Afrique, Monde Arabe et Moyen-Orient, Europe, Amérique, Asie). Ce sont les cellules Afrique, Amériques et Asie qui auront le défi d'augmenter le nombre de partenaires au niveau de ces trois continents vu le faible de conventions que l'université a signé avec les universités

⁹⁵ Office Chérifien des Phosphates

⁹⁶ Moroccan Agency For Solar Energy

et institutions des pays de ces trois continents. Le tableau V.2 montre le nombre de conventions signées à l'international.

Continent/Région	Nombre de pays	Nombre de conventions
Europe	12	68
Monde Arabe et Moyen-Orient	15	39
Asie	4	8
Amériques	3	6
Afrique	3	3
Total	37	124

Tableau V.2. Conventions internationales (2012 – 2017)

À travers la coopération internationale, nous souhaitons atteindre plusieurs objectifs :

- 1) Renforcer les actions de développement dans tous les domaines qui intéressent l'université : double diplomation, notamment au niveau du master ; coproductions de contenus numériques ; codirections et cotutelles de thèses de doctorat ; projets de recherche dans des thématiques « front science » ; organisation de manifestations scientifiques ; etc.
- 2) Développer la mobilité des étudiants et du personnel de l'université, notamment les enseignants-chercheurs. La mobilité dans les deux sens, pour la formation, la recherche scientifique et la gouvernance.
- 3) Chercher des partenaires stratégiques internationaux pour travailler dans les thématiques que nous aurons choisies comme prioritaires.
- 4) S'impliquer davantage dans les associations et consortiums qui ont une réelle valeur ajoutée dans un ou plusieurs domaines qui intéressent l'université.

Plusieurs agences et programmes internationaux existent pour promouvoir la coopération internationale, tels que les programmes européens H2020 et Erasmus+, les agences AECID⁹⁷, KOICA⁹⁸, JICA⁹⁹, Qatar Foundation, NSF¹⁰⁰, DAAD¹⁰¹, etc.

Nous travaillerons pour faire profiter les étudiants, doctorants et enseignants-chercheurs de toutes les opportunités offertes à l'international par la mise en place de notre stratégie de coopération de façon progressive, soutenue et en insistant sur sa partie proactive. Par ailleurs, une présence multilingue sur le web de l'université est essentielle pour une grande visibilité de l'université à l'international.

⁹⁷ Agence espagnole pour la coopération internationale au développement

⁹⁸ Korea International Cooperation Agency

⁹⁹ Japan International Cooperation Agency

¹⁰⁰ National Science Foundation

¹⁰¹ Deutscher Akademischer Austauschdienst, Office allemand d'échanges universitaires

V.4.1 Mobilité internationale

Dans une société de la connaissance et une économie mondialisée, la mobilité des enseignants-chercheurs et des étudiants répond à une exigence incontournable. Nous souhaitons que l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès puisse être partie prenante dans plusieurs programmes internationaux de mobilité et un promoteur de la mobilité dans l'espace africain de l'enseignement supérieur.

Nous considérons que la mobilité internationale est un levier formidable, et porteuse de beaucoup de valeur ajoutée pour notre système d'enseignement qui doit démontrer qu'il mérite d'être associé aux systèmes étrangers par sa qualité et le haut niveau de ses étudiants.

Nous mettons en place un dispositif d'aide à la mobilité des étudiants, des doctorants, des enseignants et du personnel. Ce dispositif comprend plusieurs composantes :

- Formation accélérée aux langues étrangères, notamment l'anglais, au sein du CUFC pour les étudiants postulants pour une mobilité dans une université non-francophone. La formation aux langues étrangères sera accompagnée par une sensibilisation à la diversité culturelle, aux modes de vie dans les pays étrangers, aux codes et symboles, à la vie estudiantine dans les universités internationales, etc.
- Aide au renforcement des compétences numériques par les étudiants afin qu'ils puissent s'insérer facilement dans les laboratoires et les filières de formation. Ces compétences numériques seront nécessaires dans certains cas pour l'apprentissage en ligne de quelques modules prérequis pour commencer un semestre de mobilité, par exemple.
- Adoption d'une **charte de qualité pour la mobilité** : à l'instar de la charte européenne¹⁰², nous allons travailler pour adopter une charte qui va constituer un document de référence des séjours à l'étranger afin de garantir aux personnes en mobilité (étudiants ou membres du personnel de l'université) une expérience positive. Son champ d'application concerne les séjours à des fins d'apprentissage, de recherche et/ou de développement professionnel. Elle offre des orientations qui tendent à répondre aux attentes de ces personnes et aux exigences légitimes des institutions universitaires qui vont recevoir les personnes en mobilité.

Par ailleurs, nous travaillerons pour rendre la mobilité vers l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès attractive et intéressante. Pour la mobilité entrante, le dispositif comprendra aussi :

- Accueil et information des étudiants étrangers, en ligne et au niveau du CIOS¹⁰³, sur l'université, la ville de Fès et sa région, les possibilités de logement et de restauration, etc.

¹⁰² Les orientations de la charte consistent en dix principes qui sont : l'orientation et l'information, un plan d'éducation et de formation, la personnalisation, la préparation générale, les aspects linguistiques, l'appui logistique, le tutorat, la reconnaissance, la réintégration et l'évaluation, les engagements et les responsabilités.

¹⁰³ Centre d'Information, d'Orientation et de Suivi

- Formation en langue arabe ou française pour les étudiants qui nécessitent un approfondissement linguistique.

Pour la mobilité entrante et sortante des enseignants-chercheurs, des mesures équivalentes à celles prises pour les étudiants seront mises en œuvre pour leur garantir une mobilité positive et des échanges fructueux, sachant que ces mobilités sont sources de nouveaux partenariats et de nouveaux projets en commun avec les universités étrangères.

La gestion de toutes ces mobilités nécessitera l'acquisition d'un logiciel¹⁰⁴ pour le suivi de tous les étudiants et de tous les professeurs en mobilité internationale.

V.4.2. Marocains du monde

Les ressortissants marocains à l'étranger forment de plus en plus une « diaspora de connaissance » susceptible de se mobiliser en faveur de la recherche scientifique marocaine¹⁰⁵. En effet, les Marocains résidents à l'étranger ayant des compétences hautement qualifiées représentent 15% de la diaspora marocaine. Plus de 400.000 d'entre eux ont contribué à la créativité et à l'innovation au cours de la dernière décennie (1995-2011) au niveau de leur pays d'accueil (de nombreuses publications de référence, plus de 778 brevets PCT¹⁰⁶ déposés par des chercheurs marocains de la diaspora), 20% de ces brevets intéressent le domaine médical, 10% la chimie et 10% la biochimie. Par ailleurs, certains d'entre eux occupent des postes de responsabilité dans des universités ou des laboratoires de recherche¹⁰⁷.

Généralement, les expatriés participent, à travers des missions de courte ou moyenne durée et selon des formes de coopération déterminées, au transfert de différents types de savoirs au profit de la science et la recherche locale au Maroc. Les transferts prennent la forme d'une collaboration à des projets de recherche, au renforcement des capacités de recherche des universités marocaines, au soutien aux nouvelles formations, etc.

Un programme national appelé FINCOME (Forum International des compétences Marocaines à l'étranger) a été mis en place par l'État marocain en 2006 pour financer le déplacement et le séjour des universitaires, chercheurs et experts marocains travaillant et résidant à l'étranger.

Par ailleurs, la plateforme Web « <http://www.maghribcom.gov.ma> » rassemble les informations relatives aux plans et programmes nationaux en œuvre au Maroc, aux opportunités d'affaires et d'investissements, au programme de mobilisation de compétences mis en œuvre par le MCMREAM¹⁰⁸ en partenariat avec les différents acteurs nationaux, les pays d'accueil et les réseaux de compétences.

¹⁰⁴ Exemple de logiciel utilisé par un grand nombre d'universités : MoveOn.

¹⁰⁵ Étude sur la contribution des Marocains résidant à l'étranger au développement économique et social du Maroc, Ministère Chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger et Organisation Internationale pour les Migrations, 2009.

¹⁰⁶ Patent Cooperation Treaty (dépôt de brevet à l'international)

¹⁰⁷ Cornell University, INSEAD, and WIPO (2014): The Global Innovation Index 2014: The Human Factor In innovation, Fontainebleau, Ithaca, and Geneva.

¹⁰⁸ Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration

Considérant ces acquis, les relations préétablies, et le travail réalisé, notre volonté est de continuer à impliquer les compétences marocaines de l'étranger dans les programmes de formation et de recherche. Nous les considérons toujours comme nos ambassadeurs et nos interlocuteurs privilégiés lors des négociations pour l'établissement de nouvelles conventions et accords avec les universités étrangères. D'ailleurs, l'existence de liens de coopération entre l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès et ses homologues étrangers facilitent l'implication des enseignants-chercheurs marocains expatriés dans différentes formes de transfert de savoirs à destination de l'université.

Une autre communauté scientifique qui représente aussi une opportunité pour l'université, c'est la communauté dont les membres n'ont pas la nationalité marocaine, mais qui sont nés au Maroc et ont grandi et étudié au Maroc. C'est une communauté très attachée au Maroc, mais à laquelle on pense un peu moins.

Les cellules de coopération (Afrique, Monde Arabe et Moyen-Orient, Europe, Amérique, Asie) seront amenées à intensifier leurs relations avec ces deux communautés pour rechercher les opportunités dans les domaines qui intéressent l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès.